

# DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT

MONTRÉAL (QC) H2T 1R9

TÉL. 514 903 7627

COURRIEL energie @ mlink.net

EMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 19 mars 2024

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Re: Dossier RDÉ R-4210-2022 - Plan d'approvisionnement 2023-2032 d'Hydro-Québec  
Distribution (HQD).

Phase 2.

**Documents aux fins de l'audience des 18-22 mars 2024 par le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*.**

---

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer, au nom du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*, les deux documents suivants aux fins de l'audience des 18-22 mars 2024 en Phase 2 du présent dossier :

- **DUNSKY**, *Trajectoires de réduction d'émissions de GES du Québec – Horizons 2030 et 2050. Rapport final (Mise à jour 2021)*, [https://www.dunsky.com/wp-content/uploads/2021/09/Rapport\\_Final\\_Trajectoires\\_QC\\_2021.pdf](https://www.dunsky.com/wp-content/uploads/2021/09/Rapport_Final_Trajectoires_QC_2021.pdf), voir page xvi :

*Notre analyse montre que, d'ici 2050, un virage devra s'effectuer pour délaisser les énergies fossiles, notamment au profit d'une plus grande électrification. Miser sur l'efficacité énergétique sera essentiel pour atténuer les besoins additionnels en électricité, mais il est probable que cela ne suffise pas. Ainsi, on prévoit que **le Québec aura besoin de 137 TWh de plus à l'horizon 2050 par rapport à 2016** (Trajectoire D), soit une augmentation de 65 % de la capacité de production.*

*[Souligné en caractère gras par nous]*

- **HYDRO-QUÉBEC**, *Mémoire présenté à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles sur le Projet de loi no 2, Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité*, le 31 janvier 2023, CAPERN - 002M, [file:///C:/Users/Webmestre/Downloads/002M\\_002M\\_Hydro-Qu%C3%A9bec%20\(5\).pdf](file:///C:/Users/Webmestre/Downloads/002M_002M_Hydro-Qu%C3%A9bec%20(5).pdf) :

Page 2 : Dans le cadre de l'élaboration de son Plan stratégique 2022-2026, Hydro-Québec a pris la pleine mesure des défis que présente la transition énergétique. [...] Selon notre Plan stratégique, **plus de 100 TWh additionnels d'électricité propre seront requis pour que le Québec atteigne la carboneutralité en 2050.**

Page 4 : De plus, nous constatons **un engouement sans précédent pour notre électricité au sein de secteurs émergents, par exemple ceux des batteries et de l'hydrogène vert.** Les entreprises attirées par la faible empreinte carbone de notre électricité et la compétitivité de nos tarifs **ont transmis à Hydro-Québec des demandes d'alimentation** équivalant à la moitié de la puissance installée du parc d'Hydro-Québec :

- **plus de 80 projets de plus de 50 MW, pour environ 20 000 MW ;**
- **plus de 150 projets de 5 à 50 MW, pour environ 3 000 MW.**

À titre de comparaison, l'ensemble des clients de grande puissance du Québec représente aujourd'hui un peu plus de 9 000 MW de puissance installée. Pour donner une idée de l'ampleur de ce qui est demandé, un ajout de 23 000 MW équivaldrait à la construction de 13 complexes comme celui de la rivière Romaine.

[Souligné en caractère gras par nous]

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE)*  
Le *Regroupement* comprend les organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ESQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).